



Le C.P.A.S. de FLORENVILLE RECRUTE

Des infirmier(ère)s breveté(e)s ou gradué(e)s (H/F/X) à temps plein (ou à temps partiel) dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée pour sa MR/MRS "La Concille"

- Coordonner les équipes soignantes conformément à la politique définie par l'infirmière en chef : travail en équipe (transmission des informations) et entre les équipes.
- Rapporter à la ligne hiérarchique.

N.B. : pour les prestations des infirmier(e)s, les prestations sont désignées dans l'Arrêté Royal n°78 du 10 novembre 1967 relatif à l'exercice des professions des soins de santé et l'Arrêté Royal du 18 juin 1990 portant fixation de la liste des prestations techniques de soins infirmiers.

Compétences - savoir-faire

- Recueil de données et démarche de soins
- Observer, interpréter et évaluer l'état du résident.
- Assurer le suivi des soins (soins d'hygiène, pansements, actes techniques, ...) et des résultats avec les médecins.
- Veiller au suivi administratif des dossiers de soins et tout autre protocole spécifique et contrôler sa mise en application.
- Assurer le suivi de la prescription médicale et son renouvellement (traitement, soins, examens, régimes, rééducation...).
- Veiller à la préparation, au suivi et à la prise des traitements médicamenteux.
- Veiller à la dignité et au bien-être du résident.
- Participer aux différents groupes de travail, aux formations et aux réunions des différentes instances de la résidence
- Coordonner les équipes soignantes conformément à la politique définie par l'infirmière en chef : travail en équipe (transmission des informations) et entre les équipes.
- Rapporter à la hiérarchie.

Savoir-être

- Vous faites preuve d'empathie et de bonnes communications relationnelles;
- Vous êtes rigoureux et capable de réagir avec calme et maîtrise de soi. Votre rigueur s'applique aussi dans le suivi des dossiers administratifs.
- Vous faites preuve de conscience professionnelle.
- Vous faites preuve de disponibilité, d'accessibilité.
- Vous avez un esprit d'équipe, le sens de la collaboration et de la solidarité.



Le C.P.A.S. de FLORENVILLE RECRUTE

Des infirmier(ère)s breveté(e)s ou gradué(e)s (H/F/X) à temps plein (ou à temps partiel) dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée pour sa MR/MRS "La Concille"

- Vous avez le respect d'autrui.
- Vous avez la capacité de vous adapter rapidement aux changements.

Conditions générales du recrutement

- Être belge ou citoyen de l'Union Européenne ou d'un Etat non membre de l'Union Européenne (Pour les ressortissants hors U.E., être en règle en matière d'autorisation de travail au sens de l'AGW du 16 mai 2019 relatif à l'occupation de travailleurs étrangers ou pouvoir présenter une annexe 15 ou une carte A électronique portant la mention « marché du travail »)
- Être âgé de 18 ans au moins.
- Jouir des droits civils et politiques.
- Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction.
- Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer.
- Avoir les aptitudes physiques requises pour la fonction à exercer.
- Être détenteur du permis de conduire B.
- Réussir l'épreuve de sélection.

Conditions Spécifiques

- Être titulaire d'un diplôme d'infirmier gradué ou breveté ; en cas de diplôme issu dans un autre pays de l'UE, l'équivalence et le visa doit-être joint à la candidature.
- Une expérience en maison de repos constitue un atout.
- Satisfaire à l'épreuve orale consistant en un entretien destiné à apprécier la motivation du candidat à répondre aux exigences de la fonction à exercer.

Offre et avantages

- Un contrat à temps plein (ou à temps partiel) à durée indéterminée.
- Un traitement lié à l'application du protocole IFIC (barème 14 pour une qualification de bachelier(ère), barème 14B pour une qualification de breveté(e)).
- Une opportunité de travailler au sein d'un service public dynamique.
- Une entrée en fonction rapide.



Le C.P.A.S. de FLORENVILLE RECRUTE

Des infirmier(ère)s breveté(e)s ou gradué(e)s (H/F/X) à temps plein (ou à temps partiel) dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée pour sa MR/MRS "La Concille"

- Octroi de la prime pour prestations exceptionnelles (11% de la rémunération barémique mensuelle).
- Suppléments pour prestations en weekend, en soirée ou la nuit.
- Reconnaissance de l'expérience professionnelle complète dans le service public et jusqu'à 10 ans dans le secteur privé.

Comment postuler

Envoyez-nous votre candidature, accompagnée des documents requis :

- Soit par mail à mireille.vanantwerpen@florenville.be avec en objet « Recrutement Infirmier » ;
- Soit par courrier recommandé à la poste.
- Soit déposée contre un accusé de réception au service RH de la commune.

Pour le **29.02.2024** au plus tard !

Votre dossier de candidature devra contenir les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation.
- Un curriculum vitae.
- Une copie recto/verso de la carte d'identité.
- Une copie du diplôme.
- Un extrait de casier judiciaire daté de moins de 3 mois.



Le C.P.A.S. de FLORENVILLE RECRUTE

Des infirmier(ère)s breveté(e)s ou gradué(e)s (H/F/X) à temps plein (ou à temps partiel) dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée pour sa MR/MRS "La Concille"

Florenville est une commune atypique dans le paysage communal belge : il s'agit d'une petite commune rurale de 5.800 habitants. Son C.P.A.S. aussi imposant que dans les villes de 15.000 à 20.000 habitants et se retrouve être le plus grand employeur de la commune, compte tenu du fait que celui-ci gère 2 maisons de repos d'une capacité de 80 lits.

Votre mission

Vous garantissez, exécutez et êtes responsable de la qualité des soins prodigués à nos résidents, tout en restant en permanence vigilant aux besoins spécifiques de la personne âgée.

Vous faites participer la personne âgée, sa famille, l'équipe pluridisciplinaire (médecin, kiné, ergothérapeute, logopède, personnel d'hôtellerie) au maintien ou à la récupération de son équilibre physique et psychique.

Vous vous occupez de l'accueil, de la bonne installation, de la surveillance et de la sécurité des résidents et entretenez des relations avec ces derniers, plus précisément en ce qui concerne l'information et le conseil au résident et à sa famille conformément au plan de soins et aux prestations techniques autorisées, la prise des appels des résidents et des familles dans les plus brefs délais et la tenue à jour du registre d'appel. La participation et l'accompagnement de fin de vie et l'aide à surmonter le deuil, la tenue des différents dossiers et le suivi de l'évolution de l'état de santé du résident par la tenue et la mise à jour des dossiers médicaux et infirmiers des résidents, font également partie de votre mission.

Tâches principales

- Accueillir, écouter et informer le résident et son entourage dans la limite de sa fonction.
- Rechercher le confort psychologique du résident et de son entourage (accueil des entrants, soutien dans les moments difficiles, ...) afin d'assurer son adhésion à son projet de soins tout en maintenant son autonomie.
- Observer, interpréter et évaluer l'état du résident.
- Assurer le suivi des soins (soins d'hygiène, pansements, actes techniques, ...) et des résultats avec les médecins.
- Veiller au suivi administratif des dossiers de soins et tout autre protocole spécifique et contrôler sa mise en application.
- Assurer le suivi de la prescription médicale et son renouvellement (traitement, soins, examens, régimes, rééducation...).
- Veiller à la dignité et au bien-être du résident.